



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 140<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

Doha (Qatar), 6 – 10 avril 2019



## Innovation au parlement : préparons-nous pour l'avenir

*Session interactive organisée conjointement par l'UIP et l'ASGP*

*Mercredi 10 avril 2019, 14 – 16 heures*

*Salwa 3, Sheraton Convention Center*

### Note d'orientation

A l'heure actuelle, les parlements sont incités par leurs citoyens à être plus transparents, plus responsables et plus efficaces. Face à cette situation, ils explorent de plus en plus souvent des méthodes de travail novatrices qui créent de nouvelles possibilités de nouer des liens avec les citoyens. Ils contribuent ainsi à garantir un avenir dans lequel les parlements continueront d'être une institution essentielle pour la démocratie.

Voici quelques-unes des questions qui devront être au cœur de la session conjointe UIP-ASGP. Au cours d'une discussion libre, les parlementaires et les secrétaires généraux échangeront leurs points de vue et feront connaître des expériences et des exemples de bonnes pratiques en matière d'introduction, de gestion et de diffusion de l'innovation dans leurs parlements respectifs.

#### **Partie 1 : Exemples de bonnes pratiques parlementaires actuelles**

- Quels sont les défis auxquels sont confrontés les parlements et qui exigent des solutions novatrices ?
- Quelles innovations parlementaires réussies peuvent être citées à titre d'exemple ? Quels avantages en ont tiré les parlements, les parlementaires et les citoyens ?

#### **Partie 2 : Organiser l'avenir**

- Les parlements se préparent-ils pour l'avenir ? Comment peuvent-ils le faire ?
- Comment les parlements deviennent-ils des organismes novateurs ?
- Comment les parlements peuvent-ils innover lorsque leurs ressources sont limitées ?
- Quel rôle joue la technologie numérique dans l'innovation ?
- Comment le Centre pour l'innovation au parlement peut-il contribuer à stimuler et à faire connaître les innovations parlementaires ?

Les Membres de l'UIP sont invités à répondre à une brève [enquête de pré-session en ligne sur les besoins et les intérêts des participants](#) afin de s'assurer que la session correspond au mieux à leurs attentes. Les Membres sont priés d'apporter leur contribution avant le 22 mars 2019.

#### **Qu'est-ce que l'innovation ?**

Dans le contexte parlementaire, l'innovation peut être définie comme **l'adoption de nouveaux produits, services et pratiques modifiant un ou plusieurs aspects du cadre opérationnel ou de l'environnement de travail des parlements**. En ce sens, chaque parlement et chaque parlementaire peut innover et trouver de nouveaux moyens d'être plus efficace, plus transparent et plus proche du peuple. L'innovation n'est pas nécessairement liée aux technologies numériques, bien qu'elle soit souvent stimulée, facilitée ou soutenue par celles-ci.

### Pourquoi les parlements innovent-ils ?

Les parlements et les parlementaires doivent innover afin d'obtenir et de conserver la confiance de la population en relevant les défis d'aujourd'hui et en se préparant pour l'avenir.

L'objectif ultime de l'innovation dans le contexte parlementaire est d'introduire des moyens nouveaux et plus efficaces de remplir le rôle parlementaire dans le souci du bien-être des citoyens. Des approches novatrices sont applicables dans tous les domaines du travail parlementaire, qu'il s'agisse de la fonction législative, de la transparence et de la participation du public, de la numérisation des processus parlementaires ou de la possibilité pour les citoyens de devenir partenaires et de participer aux processus législatif et de contrôle.

Les parlements doivent prouver qu'ils sont à l'écoute des préoccupations des citoyens et qu'ils prennent des mesures en conséquence. Les réseaux sociaux, en tant que nouveau moyen de communication, amplifient les demandes des citoyens, et en particulier celles des jeunes. Ils veulent que leur opinion soit entendue et respectée, et exigent de participer pleinement aux processus décisionnels.

### Comment organiser, motiver et gérer l'innovation?

L'innovation exige un changement culturel qui implique de repenser et de moderniser les processus organisationnels et de gestion. Il s'agit davantage de créer un environnement culturel ouvert au changement que de faire des percées technologiques de pointe.

La séance conjointe sera l'occasion de présenter, de découvrir et de comparer les différents modèles et approches organisationnelles qui existent dans les parlements, allant de la création d'une commission parlementaire pour l'avenir à la mise en place d'une unité d'innovation distincte.

### Créer et partager des innovations par l'entremise du Centre pour l'innovation au parlement

Le Centre pour l'innovation au parlement a été lancé en décembre 2018 dans le cadre d'un partenariat entre l'UIP et des parlements pour soutenir l'innovation parlementaire par une meilleure utilisation des outils numériques. Il s'agit d'un réseau décentralisé qui sert de plate-forme pour la collecte et le partage des connaissances et des bonnes pratiques, ainsi que pour l'élaboration de guides pratiques à l'intention des parlements.

Les principales activités du Centre sont réparties entre les pôles régionaux et thématiques hébergés par les parlements hôtes. Les pôles régionaux et thématiques rassemblent les parlements aux fins de travaux sur des questions d'intérêt commun, telles que la gouvernance des technologies de l'information et de la communication (TIC) ou les données ouvertes. Les premiers pôles, établis en partenariat avec les Parlements du Brésil, du Chili, de la Zambie et le Parlement européen, sont désormais ouverts à la participation d'autres parlements. Les parlements disposant de ressources limitées peuvent particulièrement tirer profit des travaux des pôles, grâce à l'acquisition de connaissances et d'idées auprès de parlements qui ont fait preuve d'une grande capacité d'innovation.

Le Centre publiera un Bulletin de l'innovation trimestriel pour consigner et faire connaître une sélection des derniers exemples en date concernant l'innovation dans les parlements.

\* \* \* \* \*

### Pour en savoir plus :

[Rapport mondial 2018 sur l'e-Parlement](#)  
[Conférence mondiale 2018 sur l'e-Parlement](#)  
[Centre pour l'innovation au parlement](#)